

intestinale

RAE

RÉSEAU DE
L'ASSAINISSEMENT
ÉCOLOGIQUE

PROJET ASSOCIATIF

VOCATION ET PERSPECTIVES DU RÉSEAU DE L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE

Ce document est validée à la date du 24 avril 2019,
après un cycle d'écriture-débat courant sur une année (Intestinales 2018 et 2019)

TABLE DES MATIÈRES

NOTRE LIGNE ÉDITORIALE.....	3
L'assainissement écologique, déclinaison locale d'une pensée globale.....	3
L'assainissement écologique, outil d'émancipation individuelle.....	3
L'assainissement écologique, outil d'émancipation collective.....	3
L'assainissement écologique, un outil devant répondre prioritairement à des enjeux urbains et / ou ruraux ?.....	4
QUI SOMMES-NOUS ?.....	4
Une diversité d'acteurs.....	4
Cette diversité fait notre force.....	4
Les relations entre éducation populaire, entreprises et recherche.....	4
QUE SOUHAITONS-NOUS CRÉER [AU TRAVERS DU RAE] ?.....	5
Le RAE est un « espace ».....	5
Le RAE est un « mouvement ».....	5
Le RAE est un objet d'expérimentation social.....	6
Propriété des productions du réseau.....	6
LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU : PERSPECTIVES.....	6
LA STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION RAE.....	6
Les catégories d'adhérents.....	6
Fonctionnement.....	7

NOTRE LIGNE ÉDITORIALE

« L'humanité est la nature qui prend conscience d'elle-même »

Elisée Reclus

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, DÉCLINAISON LOCALE D'UNE PENSÉE GLOBALE.

Partant du principe que l'assainissement est un processus permettant de vivre dans un environnement sain, l'assainissement écologique va plus loin, s'inscrivant dans une logique de recyclage de la biomasse et des éléments nutritifs ainsi que du respect du cycle des matières.

L'assainissement écologique se base sur les principes suivants :

- Réduire la pollution en amont.
- Boucler les cycles de nutriments, pour enrichir et préserver les sols
- Réduire le risque sanitaire et environnemental.
- Être accessible à tous, culturellement, socialement, techniquement et économiquement.
- Offrir la possibilité à chacun.e d'une plus grande responsabilisation

Pour cela il s'appuie sur les concepts suivants :

- Considérer les matières de façon différenciée
- Traiter et valoriser les résidus
- Utiliser des techniques ayant un bilan énergétique faible
- Avoir une démarche locale

L'assainissement écologique a pour principe fondamental le tri des effluents à la source. Ainsi, les excréments mais aussi les résidus de cuisine et de jardin participent au recyclage de la biomasse. Couplé au cycle de l'eau (captation d'eau de pluie, réutilisation des eaux savonneuses traitées), la valorisation de la biomasse dans l'agriculture permet de parfaire le concept global : considérer les « déchets » comme des ressources. Faire ses besoins doit devenir dans tous les contextes un geste à la fois producteur de ressources, et de sens...

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, OUTIL D'ÉMANCIPATION INDIVIDUELLE

Les approches du réseau mettent l'accent sur la reproductibilité et l'accessibilité des toilettes sèches et des systèmes d'assainissement des eaux ménagères. En d'autres termes la nécessité de préserver d'un point de vue législatif la possibilité de l'autoconstruction. Ainsi les technologies ne sont pas une finalité mais appréhendées comme un outil permettant la responsabilisation de l'humain et une meilleure prise de conscience écologique ce qui permet à l'humain de rester au centre des solutions et de conférer à la technologie un statut d'outil.

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, OUTIL D'ÉMANCIPATION COLLECTIVE

Enfin, l'assainissement écologique doit être appréhendé comme un moteur de mutations institutionnelles. Que ce soit en milieu urbain ou rural, par ses principes et modes de fonctionnement, il impose des équipements de recyclage de l'eau et des nutriments re-localisés, constituant une alternative à l'hyper-concentration des systèmes, des pouvoirs et des responsabilités en matière de gestion des ressources. Pour cela, il est un outil (aussi nécessaire qu'insuffisant) de facilitation d'une gestion de l'eau comme bien commun.

L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE, UN OUTIL DEVANT RÉPONDRE PRIORITAIREMENT À DES ENJEUX URBAINS ET / OU RURAUX ?

Sans préjuger de la manière dont les territoires vont se développer, le RAE considère que les différents espaces urbains et ruraux et leur problématiques spécifiques forment un tout. Leur dialogue est précisément au cœur du sujet de l'assainissement notamment sur la gestion des flux alimentation – excrétion.

QUI SOMMES-NOUS ?

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

Nous, adhérents du réseau de l'assainissement écologique, sommes des acteurs aux statuts très divers : des chercheurs, des loueurs, des individus, des associations, des entreprises.

D'autre part, au-delà du partage d'une même vision des enjeux globaux de l'assainissement écologique définis ci-dessus, nous nous reconnaissons de nombreuses différences : hétérogénéité des approches opérationnelles de l'assainissement écologique, des stratégies de développement, des contextes d'intervention, des publics auxquels nous nous adressons, des activités et des modes de financement de ces dernières...

Le réseau poursuit son objectif originel : nous fédérer, nous, acteurs de l'assainissement écologique.

CETTE DIVERSITÉ FAIT NOTRE FORCE

Pour nous fédérer, nous réfutons l'idée qu'il nous faudrait rechercher nos dénominateurs communs, des impondérables idéologiques, statutaires ou stratégiques entre les personnes et structures, qui conduiraient ensuite à trier qui serait apte (ou pas) à faire parti du réseau.

Au contraire, nous considérons la biodiversité des idéologies, des acteurs et des approches présents au sein du réseau comme sa force. L'identification de chacun.e à la ligne éditoriale du réseau est notre unique point de ralliement.

LES RELATIONS ENTRE ÉDUCATION POPULAIRE, ENTREPRISES ET RECHERCHE

Le RAE accueille parmi ses membres plusieurs universités ou chercheurs conduisant des projets de recherche autour de la valorisation agricole des précieuses matières. Le RAE veut faciliter le lien entre ces deux "mondes" en encourageant le dialogue.

- La production de connaissances est partout dans le réseau. Une diversité d'acteurs (particuliers, associatifs, entrepreneurs, universitaires/académiques...) mènent des activités de recherche et d'expérimentation. Les connaissances produites s'enrichissent de tous les contextes dans lesquels travaillent les membres du réseau. Elles circulent et se développent par écrit, par oral, par l'expérience partagée.
- Depuis quelques années on assiste au montage de programmes de recherche publique autour de la valorisation agricole des précieuses matières. Ces projets s'alimentent des retours de terrain faits par divers membres du réseau, et inversement les pratiques de terrain trouvent souvent une légitimité grâce aux résultats des recherches.

QUE SOUHAITONS-NOUS CRÉER [AU TRAVERS DU RAE] ?

LE RAE EST UN « ESPACE »

Le réseau de l'assainissement écologique est pensé, tout d'abord, comme un *espace ouvert de rencontre horizontale*, sans dirigeants ni porte-paroles ou hiérarchies, des mouvements et organisations qui visent le développement de l'assainissement écologique, tel que défini dans la ligne éditoriale du réseau.

Cet espace crée les conditions pour que les acteurs puissent, par des activités organisées par eux-mêmes, se reconnaître mutuellement, échanger des analyses et des expériences, identifier des convergences (d'enjeux ou d'intérêts), construire librement et conjoncturellement de nouvelles alliances et chantiers collectifs.

Deux postures cohabitent consciemment au sein du réseau :

- Pour les uns, le RAE est un espace qui peut aider à servir son intérêt propre. On y engage des actions qui nous intéressent personnellement, mais dans un cadre collectif, avec des moyens dont on ne dispose pas individuellement. Le réseau fonctionne et prend tout son sens en faisant converger les intérêts individuels vers un intérêt collectif.
- Pour les autres, le RAE défend une « cause » (d'enjeu sociétal, humaniste). On s'engage dans le réseau pour servir cette cause. C'est l'acte de contribuer à des productions d'intérêt "général" qui permet (et parfois révèle) des bénéfices individuels. On sert alors une cause qui nous sert.

Dès lors, le réseau n'est pas un "guichet" auquel on s'adresserait pour trouver des réponses à des besoins, à des questions. Aucun développement de services n'y est programmé (pour ses adhérents ou des tiers extérieurs). Contrairement à nombre de « réseaux », le RAE n'est pas une « structure » créée pour mutualiser des moyens (poste salarié...) et développer des services pour ses adhérents.

Le RAE ne promet rien d'autre à ses adhérents que cet espace de rencontre ouvert d'acteurs de l'assainissement écologique. Ne s'y produit que ce que les adhérents peuvent (ou pas) produire collectivement. Le RAE, c'est un peu le réseau dont vous êtes le héros. Et si on ne s'applique pas à en être le héros, rien ne s'y passe !

LE RAE EST UN « MOUVEMENT »

Le réseau de l'assainissement écologique entend également agir à l'externe, en diffusant ses valeurs et idées, souhaitant être un interlocuteur des pouvoirs publics, renseigner et informer le grand public.

Néanmoins, en étant uniquement pensé comme *un espace ouvert de rencontre des acteurs de l'assainissement écologique*, le réseau pourrait péniblement délivrer un message cohérent et structuré à l'externe. Un fonctionnement non directif, horizontal, ne peut permettre de défendre une ligne éditoriale, au travers des communiqués, des prises de position, une représentation (notamment auprès des institutions), dont le caractère réellement collectif doit faire la force.

Aussi, le RAE ne doit pas être qu'un *espace*, mais doit complémentarément être pensé comme un *mouvement*, dont le fondement / point de ralliement est précisément sa ligne éditoriale. Ligne éditoriale qu'il convient de tenir dans les différentes communications.

Ainsi, à titre individuel, on peut se revendiquer comme faisant partie du réseau, mais on ne peut pas s'exprimer au nom du réseau, sans mandat. Tout affichage impliquant le réseau, son identité, est à maîtriser collectivement.

En tant que mouvement, le RAE est une forme de bien commun, autant la propriété des fondateurs qui en ont initié la ligne éditoriale, permis le développement et construit l'image, que celle des adhérents qui en permanence ont la responsabilité de cet héritage, poursuivent, entretiennent le projet politique. Un *mouvement* exige de fait de la structuration, de la rigueur, des mandats, de la coordination. Cette approche *mouvement* doit permettre de penser les stratégies et contributions du réseau dans le développement de l'assainissement écologique.

L'adhésion au RAE devrait donc s'accompagner d'une seconde prise de conscience celle d'être ou de participer au

changement. Il ne s'agit pas de venir défendre ses intérêts, ou de poursuivre uniquement des bénéfices individuels, mais de contribuer à un mouvement de transformation sociétale.

LE RAE EST UN OBJET D'EXPÉRIMENTATION SOCIAL

« Soyons le changement que nous voulons voir pour le monde »

Enfin, le réseau de l'assainissement écologique est vigilant à ne pas réunir des *croyants*, mais des *pratiquants* du changement !

Au travers des différents temps de rencontre, des travaux collectifs, une attention est portée à la forme, à l'ambiance, aux lieux, aux modes de prises de parole, de décision. La performance, la rationalisation, la productivité des rencontres et des temps de travail n'est pas systématique. Le plaisir de la rencontre, de l'informel, de connivences implicites, font tout autant partie des objectifs.

Le réseau est un espace-mouvement joyeux propice - par son fonctionnement et son ambiance - à un développement de ses capacités individuelles de bienveillance, d'ouverture et au chahutage de ses propres certitudes.

PROPRIÉTÉ DES PRODUCTIONS DU RÉSEAU

Tant que possible, les différentes études et productions écrites du réseau sont placées sous copyleft (créative commons). Leur diffusion peut être faite sans restriction, ou limitée aux adhérents (intranet...).

LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU : PERSPECTIVES

Même si le réseau a fait le choix en 2018 d'une plus grande ouverture, nous ne considérons pas la taille du réseau comme critère principal pour définir sa force.

Car si l'importance d'un réseau lui donne de la visibilité, elle lui confère aussi - potentiellement - de l'inertie et de la complexité. La croissance du RAE est alors envisagée de manière "organique", à rythme lent sans trop forcer.

LA STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION RAE

LES CATÉGORIES D'ADHÉRENTS

Les membres actifs de l'association sont des personnes ou structures revendiquant une activité dans le domaine de l'assainissement écologique, fabriquant, installant, louant, faisant la promotion de assainissement écologique, avec parmi eux :

- Des personnes morales
- Des personnes physiques

FONCTIONNEMENT

L'assemblée générale annuelle est un espace de proposition, un tremplin pour l'initiation d'actions collectives. L'assemblée générale délègue ensuite des responsabilités (mandats) et met éventuellement des moyens à disposition des porteurs d'actions organisés sous forme de commissions.

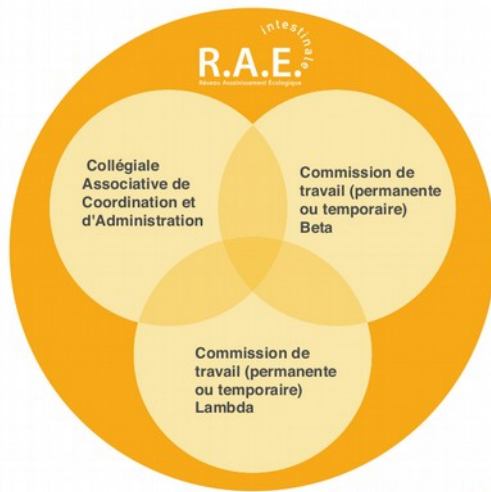


Schéma de principe du fonctionnement du RAE

En dehors de cette assemblée générale, si des sollicitations ou des opportunités parvenaient au réseau, la CACA (collégiale associative de coordination et d'administration) se charge de les relayer auprès des adhérent.e.s et coordonne si nécessaire un processus de validation de mise en place de nouvelles commissions. Au delà de cette fonction et de celle de gestion administrative de l'association (comptabilité et suivi de la boîte mail), la CACA n'a aucune autre attribution décisionnelle ou technique.

Là encore, le RAE ne produit et ne promet rien d'autre que ce que ses adhérents choisissent de produire collectivement.